

maximum du crâne soit au diamètre métopique ou diamètre antéro-postérieur encéphalique vrai, déduire la valeur relative de la largeur de la base du crâne, comparée soit à la largeur soit à la longueur directe de la voûte du crâne.

Le premier indice, soit $\frac{D. \text{ bi-auriculaire} \times 100}{D. T. m.}$ m'a donné :

Criminels.	84,8
Sujets non criminels.	82,7



FIG. 34. — La tête osseuse du décapité précédent vue de face (norma frontalis).

D'où il résulte que le rapport centésimal de la largeur de la base à la largeur maxima de la voûte du crâne est plus élevée chez les criminels que nous avons étudiés que chez les sujets normaux sur lesquels nous avons recherché l'indice de la base

— Mais les différences sont faibles, et la largeur plus grande de la base du crâne relevée chez les sujets criminels est d'assez minime importance.

Le second indice de la base, soit $\frac{D. \text{ bi-auriculaire} \times 100}{D. A. P. \text{ métopique}}$ m'a fourni de son côté :

Criminels.	68,6
Non criminels.	66,6

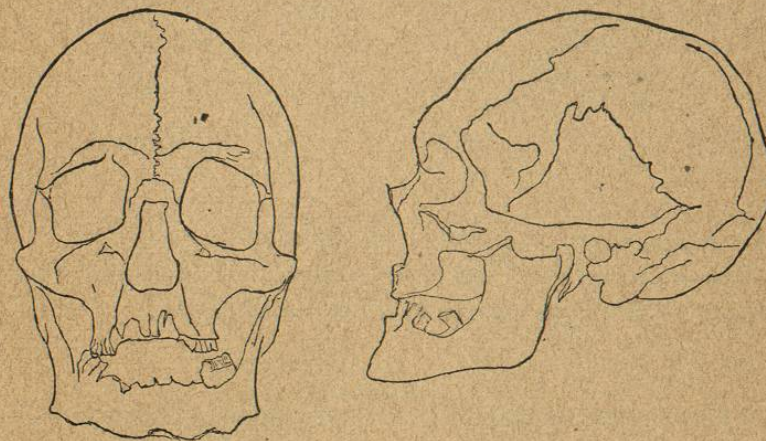


FIG. 35. — La tête d'un assassin décapité (19, IB) de la province de Liège (photographie).

D'où il s'ensuit que la base du crâne est moins large, comparée à la longueur métopique, chez les sujets non criminels que j'ai examinés à cet effet que chez les criminels.

En résumé, la base du crâne sur les 20 sujets flamands que j'ai étudiés est moins large, comparée à la longueur ou à la largeur du crâne que chez 57 criminels sur lesquels j'ai fait le même calcul, mais les différences sont vraiment trop faibles pour comporter aucune déduction sérieuse.

Elles tiennent au reste à ce que dans les crânes normaux que j'ai mesurés, le diamètre bi-auriculaire moyen ne monte pas au delà de 122 millimètres, tandis qu'il égale 129 dans la moyenne des Parisiens contemporains.

Si je prends comme valeur de la base du crâne cérébral le diamètre bi-glénoïdien (du centre d'une cavité glénoïde du temporal à l'autre), j'obtiens comme diamètres absolus et comme rapport du diamètre bi-glénoïdien au diamètre transverse maximum de la voûte = 100 :

	Mesures absolues	Rapport
10 Savoyards.	99 mil.	65,7
10 Parisiens.	97 »	67,9
10 Nègres du Darfour.	97 »	71,0
10 Néo-Calédoniens	104 »	77,8

(P. TOPINARD)

Le même rapport m'a fourni chez 50 criminels 66,6.

D'où il ressort que l'indice de largeur de la base du crâne cérébral ne distingue en rien le crâne des assassins.

5° *Forme générale du crâne.* — Pour apprécier la forme ou la configuration générale du crâne, on peut, à l'exemple de Corre et Roussel, étudier les projections de cette boîte osseuse d'après les traits obtenus avec la lame de plomb, suivant trois plans principaux, le plan horizontal, le plan sagittal et le plan frontal.

Corre et Roussel, en opérant de la sorte, ont rencontré fréquemment certaines formes qu'ils considèrent comme le lot ordinaire des criminels.

Ainsi les projections suivant le plan horizontal, qui vous donnent l'aspect de la tête comme si on la voyait directement d'en haut (*norma verticalis*), leur ont montré notamment : 1° le *type elliptique*; 2° le *type oboval*; 3° le *type en gourde*; 4° le *type hexagonal*; 5° le *type renversé* dans lequel la région antérieure du crâne a pris la forme habituelle à la région postérieure, et inversement.

A l'examen des projections suivant le plan vertico-transversal

ou frontal, ils ont rencontré comme plus frappants, le *type scaphoïde* ou *caréné* (scaphocéphalie), têtes sataniques pareilles à celles que le ciseau du sculpteur, s'inspirant de l'Enfer, a fixé sur les portiques de nos vieilles cathédrales, et la *tête en pain de sucre*.

La courbe médiane antéro-postérieure ou sagittale a mis en évidence : 1° le *type platycéphale*, crâne aplati du sinciput et par suite très réduit dans sa hauteur; 2° le *type acrocéphale*, caractérisé par l'aplatissement du bregma et l'élévation conoïde du sinciput; 3° le *type cymbocéphale* (crâne en besace), dans lequel il y a aplatissement bregmatique et post-bregmatique situé entre deux relèvements, celui du front et celui du sinciput.

Les mêmes projections ont permis à Corre de noter très fréquemment chez les criminels le front aplati, bas et fuyant et la réduction de la ligne cérébelleuse.

Ces derniers caractères sont confirmés par Bordier, Virgilio, Orchanski.

En opérant avec le *crâniophore* de Topinard, Orchanski a noté : a) que la hauteur des bosses frontales au-dessus de la glabelle s'échelonne comme suit :

Auvergnats	56 mill.
Criminels français	31 »
Nègres	30 »

b) Que la distance horizontale des bosses frontales en arrière de la glabelle (projection horizontale du front) est ainsi graduée :

Auvergnats	14,2 cent.
Criminels français	14,5 »
Nègres	8,5 »

c) Que l'angle d'inclinaison du front en arrière (sommet à la glabelle) se présente dans l'ordre suivant :

Auvergnats	75°,7
Nègres	74°,4
Assassins français	61°,3

Chez les décapités de Bordier, le front bas et fuyant se retrouve 33 fois 0/0, et dans les criminels vivants étudiés par Virgilio, dans la proportion de 28 0/0. Je rappelle que ce caractère coïnciderait d'ordinaire, selon Lombroso, Marro, etc., avec de fortes arcades sourcilières et de larges sinus frontaux. Baer et Pfleger sur 1885 détenus berlinois n'ont constaté le front fuyant que 88 fois, soit 4,7 0/0 (1). Mes recherches m'ont prouvé qu'il existe les plus grandes variations à cet égard.

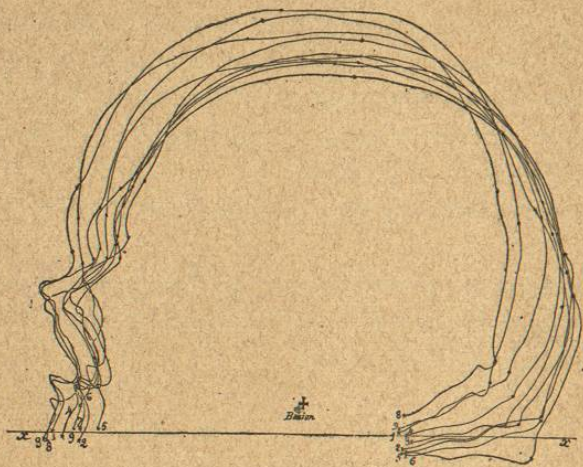


FIG. 36. — Projection de 9 crânes d'assassins montrant leurs variétés dans la forme.

x, x, plan alvéolo-condylien; +, le basion de tous les crânes;

1, crâne de Choffron (Muséum); 2, crâne JB⁵ (Liège); 3, crâne de Van Houte (Gand); 4, crâne de Baillet (Lille); 5, crâne de Gonachon (Lyon); 6, crâne de Lacenaire (Musée Orfila); 7, crâne de Claessens (Gand); 8, crâne de Golas (Muséum); 9, crâne de la Fille Bouhours (Muséum).

La région frontale du crâne basse et fuyante, est-elle en rapport avec la synostose précoce des sutures du crâne antérieur, synostose prématurée que jadis l'illustre Gratiolet avait considérée comme de règle dans les races humaines inférieures?

(1) A. Baer, *Der Verbrecher in Anthropologischer Beziehung*, 1893

La scaphocéphalie est-elle la conséquence de la synostose précoce des sutures sagittale et coronale? On en douterait quand on voit nombre de crânes de races sauvages présenter le type scaphoïde alors que la suture sagittale n'est pas ossifiée (Corre).

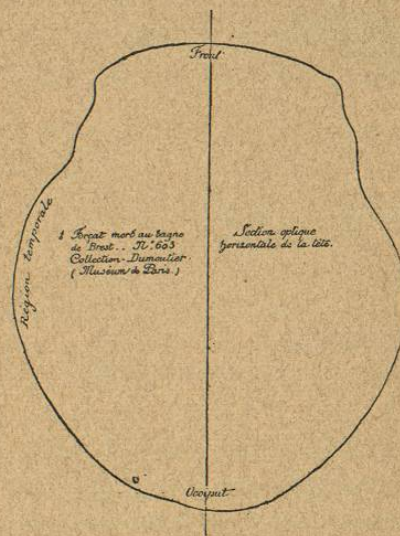


FIG. 37. — Courbe horizontale du crâne du forçat de la fig. 11 pour faire voir sa dépression bi-temporale

Lombroso (1) a relevé également la fréquence des formes anormales ou exceptionnelles de la tête chez les délinquants. Il a trouvé :

La trococéphalie (crâne presque tout à fait rond)	9 fois 0/0
La subscaphocéphalie	6,1
L'oxycéphalie (réduction antéro-postérieure très prononcée des bosses frontales)	4,5

(1) Lombroso, *L'homme criminel*, p. 165.